



MASTRAD annonce :

Dépôt d'une demande de procédure de sauvegarde

Paris, le 12 décembre 2023–MASTRAD (EURONEXT GROWTH : ALMAS ; ISIN : FR0004155687), marque innovante dans les ustensiles de cuisine, annonce sa démarche stratégique de sauvegarde suite à l'évolution des activités de son principal client Whirlpool.

Whirlpool, client majeur de MASTRAD représentant plus de 70% de son chiffre d'affaires sur les sondes connectées, n'a pas positionné de prévisionnel ni de commande pour 2024. Cette situation a conduit MASTRAD à engager une demande de procédure de sauvegarde, permettant ainsi de se donner plus de visibilité pour consolider sa position, lancer de nouveaux produits et explorer de nouveaux canaux de vente.

Arrêt des commandes Whirlpool

Mastrad a finalisé deux très importantes livraisons de thermomètres connectés pour Whirlpool en août et en septembre avant l'augmentation des droits de douanes sur l'importation des produits électroniques venant de Chine à destination des États-Unis. Whirlpool n'a pas émis de nouvelles commandes depuis, et aucune communication sur les prévisions pour 2024 n'a été transmise. L'année précédente Whirlpool représentait plus de 70% du chiffre d'affaires de Mastrad sur les thermomètres connectés. La visibilité sur l'année 2024 des commandes de thermomètre connectés est fortement amoindrie. La trésorerie du groupe s'en trouve donc dégradée, ne permettant pas le paiement des échéances à venir.

Procédure de Sauvegarde pour Sécuriser le Développement

Au regard de la trésorerie actuelle, MASTRAD considère être en mesure de continuer son engagement envers le développement de ses produits et de ses initiatives commerciales. C'est pourquoi afin de préserver cette trésorerie, la Société a formulé une demande de mise en place d'une procédure de sauvegarde auprès de Tribunal de commerce de Paris visant à gagner du temps et à faciliter la recherche de nouveaux partenaires. Cette démarche stratégique permet de protéger la trésorerie actuelle, assurant ainsi la sécurité des investissements planifiés pour les mois à venir.

Une audience est prévue le lundi 8 janvier 2024 afin d'obtenir une décision du Tribunal.

Confiance dans l'Avenir

MASTRAD, malgré les défis actuels, reste résolument optimiste quant à son avenir. La société, avec ses fondamentaux solides et son engagement envers l'innovation, est déterminée à surmonter cette période transitoire. La Société perçoit la demande de procédure de sauvegarde si elle aboutit comme une étape stratégique visant à assurer une transition stable vers une nouvelle phase de croissance et de prospérité pour l'entreprise et ses actionnaires.

A propos de MASTRAD (www.mastrad.com)

Créé en 1994, MASTRAD dispose d'un savoir-faire reconnu dans la conception et la distribution de produits innovants pour la cuisine. Après avoir licencié son activité de concepteur/distributeur d'accessoires culinaires, MASTRAD est aujourd'hui spécialisé dans le suivi de température, sous la marque de sa filiale ORKA. Dans un contexte de normes d'hygiène de plus en plus contraignantes, de recherche constante d'économies d'énergie et d'une demande croissante de transparence alimentaire et de cuisson de précision, les solutions d'ORKA et notamment ses sondes connectées apportent une réponse simple et accessible à des besoins structurels du secteur de l'alimentation, du producteur jusqu'au consommateur.



MASTRAD est coté sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0004155687 –Mnémo : ALMAS

Contacts

Mastrad

Valérie Polop-Fans, Secrétaire Générale

Tél. : 01 49 26 96 00 - investisseurs@mastrad.fr